



A Chacun Son Logis  
LA SOCIETE DE LOGEMENT DE COURCELLES

n°9  
MAI 2021

Magazine



Page 3

«Édito»



Page 6 «Nettoyage de  
printemps, vraiment? »

A Chacun Son Logis  
LA SOCIETE DE LOGEMENT DE COURCELLES

[www.acsl.be](http://www.acsl.be)



# Sommaire

Édito .....	3
Infos pratiques et actualités au sein de votre commune.....	4-5
Nettoyage de printemps, vraiment?.....	6
Faire pousser des tomates? Un jeu d'enfant! .....	7
Annuaire .....	8
La recette du jour.....	9
Nouveautés TIBI.....	10
Calendrier des collectes TIBI .....	11

Comité de rédaction: Julien VERGUCHT,  
Amélie GUÉRIT,  
Elunda Palumbo

Editeur responsable: Julien PAQUET,  
Directeur-Gérant  
Rue de l'Yser, 93  
6183 Trazegnies



Chers locataires,

C'est avec beaucoup d'émotions que j'ai l'honneur de m'adresser à vous pour la première fois dans le magazine d'A Chacun Son Logis.

En effet, lors du Conseil d'Administration du 25 février, il a été décidé que je succède à Madame Christine Sweert pour assurer la Présidence de la société.

Au travers de ce texte, je tiens à remercier la Bourgmestre, Caroline Taquin, pour la confiance accordée dans cette nouvelle fonction et à saluer le travail réalisé par Madame Sweert.

Je souhaite également adresser un petit mot au personnel qui m'a accueillie d'une manière chaleureuse, cela m'a été droit au cœur. J'ai d'ailleurs tenu à les rencontrer personnellement afin de déterminer une méthode de travail et de mieux connaître exactement les tâches de chacun.

Mes premiers pas ont aussi été marqués par la prise de connaissance du terrain mais aussi par de nombreux contacts avec des citoyens ; ce nouveau poste me passionne et j'y donnerai le maximum.

Afin d'être au plus près de vous, des permanences sur rendez-vous seront organisées au sein de la société de logements, afin de pouvoir échanger personnellement sur les difficultés que vous rencontrez au quotidien, de vous soutenir et de répondre à vos questions. Je rencontrerai bien évidemment les candidats locataires ou tout citoyen ayant des questions au sujet des logements publics.

Le logement est un droit fondamental, vivre dans un logement décent est un besoin élémentaire nécessaire pour une meilleure qualité de vie, recentrer la priorité sur le vécu de chacun et tenter d'y apporter une réponse concrète est un rôle que j'assumerai.

Afin de pouvoir mener à bien les différents projets pour le futur, une de mes priorités actuelles est d'en prendre connaissance afin de pouvoir revenir vers vous plus précisément à ce sujet.

Prenez soin de vous et de vos proches,

**Elunda Palumbo**

Présidente « A Chacun Son Logis »

☎ 0497/17.33.68

@ e.palumbo@acsl.be





# Infos pratiques

## Infos pratiques et actualités au sein de votre commune



Vous avez envie de partager un moment agréable et de participer à de nombreuses activités gratuites ouvertes à tous, seul ou en groupe ?

Venez nous rencontrer à la maison de village de Trazegnies.

Nos ateliers en groupe sont actuellement inaccessibles au public en raison de la crise sanitaire. Vous trouverez dans cet article les activités que nous vous proposons durant cette période particulière.

La maison de village de Trazegnies est un service du PCS de la Commune de Courcelles. Elle est un lieu d'accueil convivial, d'activité et de partage ouvert à tous les citoyens.

L'équipe d'animation y propose diverses activités et animations gratuites. Toutes les activités sont créées afin que chacun puisse s'y épanouir (épanouissement culturel, social, familial, intergénérationnel, bien-être personnel,...).

Nos ateliers en groupe sont actuellement inaccessibles au public en raison de la crise sanitaire. Vous trouverez dans cet article les activités que nous vous proposons durant cette période particulière.



## Contacts

**Maison de Village de Trazegnies**  
Avenue de Prague, 31 - 6183 Trazegnies  
071/466.360  
[pcs@courcelles.be](mailto:pcs@courcelles.be)  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00

# Infos pratiques



## « Permanences solidaires d'accueil, d'écoute et de réorientation sur rendez-vous »

Afin de soutenir les personnes qui en ont besoin, le Plan de Cohésion sociale de la commune de Courcelles vous propose un service de « permanences solidaire d'accueil, d'écoute et de réorientation », sur rendez-vous.

Vous souhaitez parler, vous vous sentez seul(e), vous avez besoin d'un soutien moral ou d'être orienté(e) en cette période compliquée ?

Contactez **Laura Stas**  
par téléphone au 0489/541.878

ou par mail :  
laura.stas@courcelles.be  
coronavirus@courcelles.be

Du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00.

La coordinatrice des maisons de village se chargera de prendre contact avec vous pour vous fixer un rendez-vous.

## « COURCELLES ÉCOUTE »



Ligne téléphonique d'écoute, de soutien moral et de réorientation accessible de 9h00 à 16h00 destinée à toute personne ayant besoin de soutien, de réconfort

Il suffit à de contacter le PCS par téléphone au 0489/541.878 ou par mail [laura.stas@courcelles.be](mailto:laura.stas@courcelles.be) et d'expliquer votre demande.

La coordinatrice des maisons de village, Laura Stas, sera très heureuse de vous écouter et de vous aider.

Elle se chargera ensuite de prendre contact avec les personnes renseignées pour un échange téléphonique, convivial et chaleureux.

Durant cette période de crise sanitaire, le service du Plan de Cohésion Sociale vous propose le service « Courcelles Écoute »

# Courcelles ÉCOUTE

Vous souhaitez parler, vous vous sentez seul, vous avez besoin d'être écouté ou d'être orienté ? Vous connaissez quelqu'un qui a besoin d'un peu de réconfort en cette période compliquée ?

**Nous sommes là !**

Vous pouvez, en toute discrétion, nous transmettre ses coordonnées téléphoniques.

La coordinatrice des maisons de village se chargera de prendre contact avec elle pour un échange téléphonique, convivial et chaleureux.

Il suffit de contacter le PCS par téléphone au **0489 / 541.878** ou par mail : [laura.stas@courcelles.be](mailto:laura.stas@courcelles.be) et d'expliquer la demande.

Toutes données à caractère personnel seront traitées selon la Politique de Confidentialité de l'Administration Communale de Courcelles. Lien : <https://www.courcelles.eu/gdpr-view>

Une initiative de Sophie BÉNAÏS, Exécutive en charge du Plan de Cohésion Sociale et de la Prévention du CPAS, en collaboration avec le service du Plan de Cohésion Sociale, du Collège communal et de la Direction de l'Économie et du Commerce.

## Recrutement Cités Solidaires

Et si tu rejoignais une équipe de jeunes motivés pour effectuer un travail d'embellissement de nos cités ?



Tu habites dans un logement appartenant à A Chacun Son logis ? Tu es curieux et motivé de travailler pour un chouette projet tout en gagnant de l'argent de poche ?

Alors tu as jusqu'au **11 juin** pour nous envoyer ton Curriculum Vitae et ta lettre de motivation.

Tu peux le faire par courrier à l'adresse suivante :  
Rue de l'Yser 93 - 6183 Trazegnies ou par mail : [info@acsl.be](mailto:info@acsl.be)

L'action **Cité Solidaire** aura lieu du 26 juillet 2021 au 6 août 2021 en respectant strictement les consignes sanitaires en vigueur.

Pour les étudiants entre 15 et 21 ans.

Plus d'infos ? Tu peux contacter Mademoiselle Louis Cécile, Référente Sociale, au 071/46.63.06



# Propreté

## Nettoyage de printemps, vraiment ?

### L'aspirateur (ou le balai)

Il est conseillé d'aspirer (ou de passer le balai) au moins une fois par semaine. Dans les pièces très fréquentées comme le salon ou la chambre, mieux vaut aspirer le sol deux fois par semaine. Attention si des animaux sont présents dans l'habitation, il faut augmenter le nombre de passage en fonction de leur perte de poils.

### Laver le sol :

Chaussures et chaussettes rapportent des microbes sur le sol. Pour retirer ces bactéries, passez la serpillière une fois par semaine partout dans la maison.

### Secouer les tapis :

En plus de les aspirer chaque semaine, pensez à secouer les tapis de façon hebdomadaire. Cela permet d'éliminer une grosse quantité de poussière.

### La moquette :

La moquette doit être aspirée toutes les semaines. Un shampoing annuel est vivement conseillé pour la garder comme neuve.

### Les poussières :

Faites les poussières une fois par semaine. Pour les enlever efficacement, utilisez un chiffon microfibrés. Inutile de faire les poussières avec un chiffon mouillé. Cela laisserait des traces.

### La cuisine :

Il est conseillé de nettoyer chaque jour le plan de travail. Aussi, l'évier doit être constamment

nettoyé après utilisation, surtout si vous effectuez la vaisselle à la main. Ne laissez pas la vaisselle sale s'entasser. Cela ne ferait que proliférer les bactéries.

### Les appareils électroménagers dans la cuisine :

Que ce soit le réfrigérateur, le four ou même le micro-onde, il est nécessaire de nettoyer vos appareils électroménagers dans la cuisine toutes les deux semaines. Cela permet de mieux les préserver, d'enlever les bactéries et de retirer les mauvaises odeurs.

### La salle de bain :

Le lavabo dans la salle de bain doit, lui aussi, être nettoyé quotidiennement. Des traces de dentifrice, des cheveux ou encore des résidus de cosmétiques en poudre peuvent venir salir votre lavabo.

### La baignoire :

La baignoire peut perdre de sa blancheur au fil des années. C'est pour cela, entre autres, qu'il convient de l'astiquer de façon hebdomadaire en utilisant les bons produits. Vous avez une douche ? là aussi, un nettoyage de fond en comble chaque semaine est nécessaire. Il convient, cependant, de racler les parois de douche après chaque utilisation afin d'enlever les gouttelettes ainsi que d'essuyer la robinetterie.

### Les miroirs :

Un miroir bien nettoyé permet d'agrandir visuellement l'espace et de le rendre plus lumineux.

**Le beau temps arrive et il est temps d'effectuer un grand nettoyage de printemps dans la maison. On ouvre les fenêtres, on laisse la maison respirer et on nettoie de fond en comble!**

**C'est l'occasion de dépoussiérer les meubles, de ranger, de faire du tri et se débarrasser de tout ce qui ne sert pas ...**

**On nettoie notre logement pour en faire un havre de paix.**

**Oui.. mais de manière générale, quand faut-il faire le ménage chez soi ?**

**L'air de notre intérieur est 5 à 10 fois plus pollué que l'air extérieur.**

**Pour vivre dans un environnement sain, il convient donc de nettoyer régulièrement.**

On pense donc à bien le nettoyer toutes les semaines.

### Nettoyer les murs :

Ce n'est pas une tâche ménagère que l'on fait souvent. Pourtant, les murs aussi peuvent avoir besoin d'être nettoyés. Commencez d'abord par retirer la poussière à l'aide d'un chiffon et aspirez les recoins en hauteur. Une fois par an, vous pouvez laver les murs pour leur redonner toute leur blancheur.

### Les poignées de porte :

On n'y pense pas souvent. Pourtant, les poignées de porte doivent être fréquemment nettoyées pour ne pas laisser les microbes se dissiper. Un nettoyage mensuel au moins est recommandé.

### Changer les draps :

Les draps doivent être changés chaque semaine. Passez-les en machine pour retirer toutes les bactéries causées notamment par la transpiration.

### Nettoyer les oreillers et les couettes :

Les oreillers et les couettes doivent être lavés au moins une fois par an.

### Les matelas :

Les matelas peuvent être un nid à acariens tant la poussière peut s'y incruster. Pour chasser les acariens, pensez à les aspirer une fois par mois.

Source : [www.maison-travaux.fr](http://www.maison-travaux.fr)



## Faire pousser des tomates ? Un jeu d'enfant !

**Une activité à faire avec les plus petits qui apprécieront découvrir l'évolution de leur plantation et ensuite déguster le fruit de leur travail.**

**Ce qu'il vous faut :**

- ▶ Un pot avec fond percé;
- ▶ Du terreau;
- ▶ Une tomate bio. Choisissez une variété que vous appréciez, cœur de bœuf, rita, rose de berne, etc. Cela peut également être des tomates cerises qui sont appréciées par les enfants pour leur côté sucré. Le plus important c'est que cette tomate soit bio, tout simplement parce que ça limite le risque de se retrouver avec une race hybride incapable de se reproduire.

**Dix étapes indispensables :**

**Etape 1 :** Remplissez le pot de  $\frac{3}{4}$  de terre.

**Etape 2 :** Découpez 3 belles tranches d'environ 1 cm d'épaisseur de votre tomate bio selon la taille de la tomate de choisie et aussi du pot.

**Etape 3 :** Disposez les rondelles sur la terre comme sur une pizza sans appuyer dessus.

**Etape 4 :** Recouvrez légèrement les rondelles de terre, juste suffisamment pour qu'on ne voit plus les tomates mais en fine couche.

**Etape 5 :** Arrosez !

**Etape 6 :** Placez votre pot pendant 7 à 14 jours dans un endroit ensoleillé et arrosez régulièrement. Vos premiers plants de tomates vont commencer à apparaître.

**Etape 7 :** Quand vos petits plants de tomates auront montré le bout de leur nez et feront au moins 1 cm. Gardez les 4 petites pousses les plus vigoureuses de votre pot et retirez délicatement.

**Etape 8 :** Continuez à arroser régulièrement, vos plans vont continuer de grandir.

**Etape 9 :** Après quelques semaines gardez les deux plus gros plans et éliminez les deux plus faible.

**Etape 10 :** Continuez à bien arroser vos petits plants, les tomates ont un grand besoin en eau. Ils vont continuer de grandir et vos tomates apparaîtront.

À la fin de l'été, n'hésitez pas à rentrer votre pot à l'intérieur en le plaçant bien à la lumière derrière une vitre et en continuant de bien l'arroser. Avec un peu de chance, vous aurez encore quelques tomates.



# Cuisine

## Recette du jour : Les cookies

Le retour du beau temps est là, quoi de mieux dès lors de manger de bons cookies en extérieur.

Suivez bien les étapes ci-dessous et vous pourrez déguster vos merveilleux cookies.

### Ingrédients pour 5 personnes

- 85g de beurre doux
- 150g de farine
- 85g de sucre en poudre
- 100 à 150g de pépites de chocolats
- 1 oeuf
- 1 cuillère à café de levure chimique
- 1 sachet de sucre vanillé

### Préparation (environ 10-15 minutes)

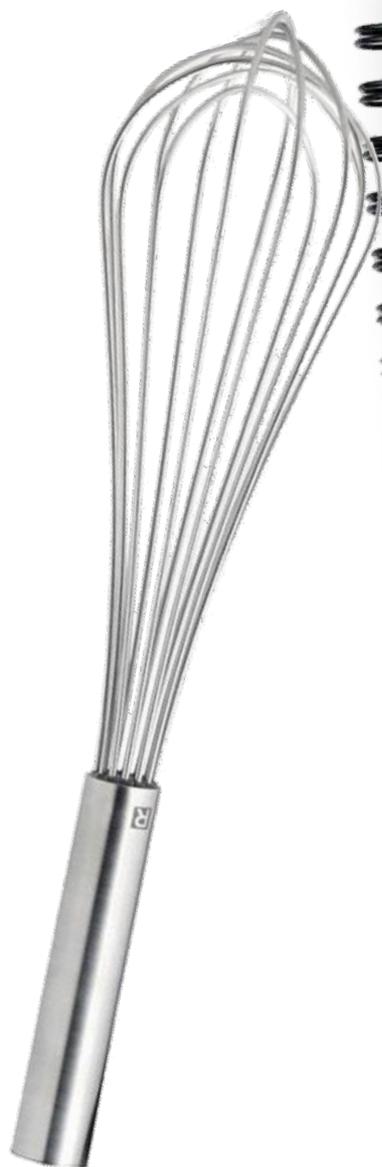
- Faites préchauffer votre four à 180 °.
- Faites ramollir le beurre au micro-ondes (quelques secondes suffisent) puis mettez-le dans un saladier et mélangez-le avec le sucre en poudre
- Ajoutez-y l'œuf ainsi que le sucre vanillé.
- Mélangez le tout à la cuillère
- Versez progressivement la farine, la levure chimique et les pépites de chocolat tout en mélangeant le tout au fur et à mesure. Le mélange doit être bien lisse et homogène

- Recouvrez une plaque allant au four avec une feuille de papier cuisson, puis disposez par-dessus des petits tas du mélange formé, et ce, à l'aide de deux petites cuillères (laissez de la place entre les cookies, ils vont gonfler et s'étaler en cuisant).

### Cuisson (environ 10 minutes à 180°C)

- Vous n'avez plus qu'à enfourner vos cookies pendant plus ou moins 10 min, et dès que leurs bords brunissent, à les retirer du four car ils vont encore durcir en refroidissant. Laissez refroidir, décollez-les et savourez-les!

**Bon appétit !**



# Annuaire

## PANNE D'ECLAIRAGE PUBLIC

### Comment réagir?

Signalez la panne à Ores au **078/78.78.00** ou en remplissant le formulaire en ligne via <https://extranet.ores.be/fr/services/broken-streetlight>.

Si la situation présente un danger immédiat (comme un poteau couché sur la route), prévenez tout de suite le **112**.



### Commune de Courcelles

Rue Jean Jaurès, 2 – 6180 COURCELLES  
**071/46.68.00**

→ bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

### CPAS

Rue Baudouin 1<sup>er</sup>, 119 – 6180 COURCELLES  
**071/46.95.01**

### CPAS Services Sociaux

Rue Churchill, 313 – 6180 Courcelles  
**071/46.64.10**

→ Joignable du lundi au vendredi de 8h15 à 11h45 et de 13h à 16h15 – Permanences le lundi et le mercredi de 9h à 11h et le vendredi de 13h30 à 15h30  
Permanences sur les sites de Souvret (lundi), Gouy-lez-Piéton (mardi) et Trazegnies (mardi et vendredi).

### CPAS Centre Huart

Maison de repos et de soins, maisonnettes et résidence-services

Rue Baudouin 1<sup>er</sup>, 121 – 6180 COURCELLES  
**071/46.95.00**

### A.M.O Pavillon J

(Service d'aide à la jeunesse)

**0476/94.77.26**

ou se rendre Cité Renard, 161 – 6180 COURCELLES

### Régie de Quartier

Rue du Pasteur Noir, 46 – 6180 COURCELLES  
**0499/88.99.23**

### Comité Consultatif des Locataires et Propriétaires (CCLP)

**0491/39.93.52**

### Maison de village de Trazegnies

Rue de l'Yser, 97 – 6183 TRAZEGNIES  
**071/46.63.62** et **071/46.69.12**

### Maison de village de Courcelles

Cité Renard, 159 – 6180 COURCELLES  
**0489/54.18.78**

### Zone de Police des Trieux

**101** (appel urgent)  
ou **071/54.99.40** (appel non urgent)

### Ambulance

**100**

### Numéro d'urgence européen

**112**

### Pharmacie de garde

**0900/10.500**



## Encore un meilleur service pour le citoyen depuis le 01/01/2021 !

### La collecte en porte-à-porte : quelques changements en 2021

#### La fréquence de collecte en porte-à-porte des déchets sélectifs est augmentée

Dans un souci constant d'amélioration du service au bénéfice des habitants de la zone Tibi, la **fréquence de vos collectes en porte-à-porte de PMC, de papier-carton et de verre a été augmentée.**

- Le PMC sera collecté toutes les 2 semaines, plutôt que deux fois par mois ;
- Le verre et le papier-carton seront collectés toutes les 4 semaines plutôt qu'une fois par mois.

Vu cette augmentation de la fréquence de collectes en porte-à-porte, la **collecte du PMC sera désormais exclusivement assurée en porte-à-porte.**

Attention, **ne vous fiez pas à vos vieilles habitudes et consultez bien les dates de collectes en porte-à-porte, surtout à partir du mois de mars 2021, d'importants changements auront lieu !**

Le **calendrier des collectes Tibi** a été également distribué en toute-boîte. Il est également **disponible en version digitale sur le site internet de Tibi** (en pdf ou via la base de donnée permettant d'introduire son adresse), **ainsi que via l'application gratuite pour smartphone « Recycle ! ».**

### La collecte en recyparcs : quelques changements en 2021

**1. Les PMC ne sont désormais plus acceptés dans les recyparcs depuis ce 1er janvier 2021,** la collecte des PMC se fera exclusivement en porte-à-porte.

Pourquoi cette décision ?

- Les PMC sont collectés désormais toutes les deux semaines devant l'habitation de chaque citoyen (une fréquence de collecte adaptée et confortable pour ce type de déchets).
- De moins en moins de PMC sont collectés dans les recyparcs ces dernières années au profit de la collecte en porte-à-porte qui représente désormais plus de 92% du PMC collecté.
- Le PMC représente une très faible quantité de déchets acceptés dans les recyparcs (de l'ordre de 0,5% du total).
- Les PMC collectés en recyparcs ne sont pas écrasés par les citoyens, ce qui implique une perte d'efficacité car nous stockons, nous transportons et nous trions du « vide ».
- L'évolution des recyparcs implique de trouver des solutions pour pouvoir dans les années à venir accepter de nouvelles fractions de déchets à trier séparément.

- La majorité des usagers des recyparcs s'y rendent pour se défaire de fractions de déchets telles que les inertes, les encombrants et les déchets verts. Les PMC n'y sont amenés la plupart du temps qu'en complément et tous les citoyens bénéficient de la collecte en porte-à-porte.

- Le coût des sacs PMC est faible (3 € pour un rouleau de 20 sacs) par rapport à la qualité du service apporté en porte-à-porte par Tibi.

**2. Deux autorisations exceptionnelles immédiates par an pour apports supérieurs à 1 m<sup>3</sup> (uniquement valables les mercredi, jeudi ou vendredi):**

Les apports au recyparc sont strictement limités à **1 m<sup>3</sup> par jour, par véhicule et par usager.** Cette règle permet de faire en sorte que les conteneurs des recyparcs soient accessibles à un maximum d'usagers sur une même journée, en limitant ainsi les risques d'apports abusifs.

Il arrive cependant qu'un ménage souhaite apporter, exceptionnellement, plus de 1 m<sup>3</sup> de déchets sur une même journée pour une raison légitime (taille de haie importante, remplacement de salon, déménagement...). Pour les particuliers, **deux autorisations exceptionnelles seront désormais possibles chaque année pour un apport de maximum 3 m<sup>3</sup> par usager, par jour et par véhicule.**

Ces deux autorisations exceptionnelles pour un dépôt d'une quantité supérieure à 1 m<sup>3</sup> seront encodées directement dans le logiciel d'accès par le préposé. Elles ne pourront pas être utilisées les mardis et samedis (jours de grande affluence sur les recyparcs) et ne pourront pas être cumulées sur la même journée.

Hormis pour ces 2 autorisations exceptionnelles, les apports de plus d'1 m<sup>3</sup> par jour, par véhicule et par usager, restent strictement interdits et seront refusés par le préposé.

**3. Les déchets verts sont dorénavant acceptés en mélange (tontes et branchages)**

Auparavant, les déchets verts apportés dans les recyparcs devaient être triés séparément : les tontes de pelouse d'une part et les branchages d'autre part.

Afin de faciliter le tri pour les citoyens, cette distinction entre tontes de pelouse et branchages n'est plus de mise. **Les déchets verts sont désormais acceptés en mélange dans les recyparcs.** Comme pour le PMC, l'emplacement d'un **des deux conteneurs sera récupéré en réserve et pour assurer des développements futurs.**

**CONSULTEZ LE SITE WEB!  
Plein d'infos sur [www.tibi.be](http://www.tibi.be)**



## COLLECTES HEBDOMADAIRES DE DÉCHETS RÉSIDUELS

(sacs de max. 15 kg ou conteneurs gris, selon la commune)

## ET COLLECTES DE DÉCHETS ORGANIQUES

(conteneurs verts, selon la commune)

REPORTS DE COLLECTES UNIQUEMENT DE SACS BLANCS TIBI ET DES CONTENEURS À PUCE GRIS ET VERT EN RAISON D'UN JOUR FÉRIÉ

Courcelles		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	JOURS FÉRIÉS	DATES	REPLACEMENT
Type de collecte		Courcelles 1 Courcelles Souvret	Courcelles 2 Courcelles Trazegnies	Courcelles 3 Courcelles, Gouy-lez-Piéton, Trazegnies	Courcelles 4 Courcelles		<b>Pâques</b>	Lundi 5 avril 2021	Samedi 3 avril 2021
							<b>Ascension</b>	Jeudi 13 mai 2021	Samedi 15 mai 2021
							<b>Pentecôte</b>	Lundi 24 mai 2021	Samedi 22 mai 2021
							<b>Fête Nationale</b>	Mercredi 21 juillet 2021	Samedi 24 juillet 2021
							<b>Assomption</b>	Dimanche 15 août 2021	-

## DATES DES COLLECTES SÉLECTIVES EN PORTE-À-PORTE



**CONSULTEZ LE SITE WEB!**  
Plein d'infos sur [www.tibi.be](http://www.tibi.be)

	MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT	
	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
COURCELLES 1	10	10-22	7	7-21	5	5-19	2-30	2-16-30
COURCELLES 2	11	11-25	8	8-22	6	6-20	3-31	3-17-31
COURCELLES 3	12	12-26	9	9-23	7	7-24	4	4-18
COURCELLES 4	15	15-27	10	10-24	8	8-22	5	5-19

## Les recyparcs



<b>RECYPARC de Courcelles</b> Rue de Binche	<b>RECYPARC de Fontaine-l'Evêque</b> Rue du Pétria
<b>HEURES D'OUVERTURE</b>	<b>HEURES D'OUVERTURE</b>
Du mardi au vendredi de 10h15 à 18h00. Le samedi de 9h15 à 17h30.	Du mardi au vendredi de 10h15 à 18h00. Le samedi de 9h15 à 17h30.
Les recyparcs sont fermés les lundis et les jours fériés (01/05, jeudi de l'Ascension, 21/07, 15/08, 01/11, 11/11, 01/12 et 25/12)	
<b>Pas de transport ?</b> N'hésitez pas à faire appel au taxi-déchets de Tibi, un service d'enlèvement de déchets à domicile payant. Infos : 0800/ 94 234	

[www.tibi.be](http://www.tibi.be)



**A Chacun Son Logis**  
LA SOCIÉTÉ DE LOGEMENT DE COURCELLES



# Contacts



**ADRESSE POSTALE:** rue de l'Yser, 93 à 6183 Trazegnies



**SITE INTERNET:** [www.acsl.be](http://www.acsl.be)



**ADRESSE EMAIL:** [info@acsl.be](mailto:info@acsl.be)



## TÉLÉPHONE:

● Numéro général **071/45.26.24**

● Service Locatif et Social : **071/45.26.24**

➔ pour toutes demandes relatives à votre loyer, à votre dossier de candidature, à votre situation financière ou à une demande de transfert

➔ soit aux permanences du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30

➔ soit par téléphone au 071/45.26.24 du lundi au vendredi de 13h à 16h.

● Service Technique : **071/46.63.00**

➔ pour toutes demandes d'interventions techniques en urgence ou en dépannage

➔ du lundi au vendredi de 9h à 11h30



**EN CAS DE RÉCLAMATION**, La Présidente, Elunda PALUMBO, est disponible sur rendez-vous au **0497/17.33.68** ou par courriel : [e.palumbo@acsl.be](mailto:e.palumbo@acsl.be)

## NOS BUREAUX SERONT FERMÉS:

En Mai :  
lundi 03, jeudi 13 et lundi 24

En Juillet :  
mercredi 21

En Août :  
lundi 16